

Image not found or type unknown



Référence cadastrale & acte d'achat ! à qui la faute ?

Par **Afon**, le **19/02/2009** à **13:38**

Bonjour,rrrrrrNous avons fait l'achat d'une maison il y a de cela 1,5 ans.rn**Nous venons de nous rendre compte qu'une partie de cette maison (~ 8 m2) fait partie d'une autre parcelle qui ne figure pas sur l'acte d'achat réalisé avec le notaire !**rnSelon le notaire, que j'ai contacté, légalement nous ne sommes pas propriétaire de cette partie de parcelle. rnIl nous faut donc faire une division de parcelle que notre voisin doit nous vendre !!! Sans compter les frais engendrés : faire venir un géomètre et refaire appelle au notaire !rnEst ce que c'est à nous de faire face à ces frais ?rnLe notaire ne devait-il pas s'assurer que l'acte rédigé correspond au bien immobilier vendu ?rrrrrrMerci pour les réponses apportées ?